



**Y-LIST**  
**MOIS PLUS**  
**MUSIQUE**  
 était virtuelle,  
 devient réelle. Le  
 novembre, le gou-  
 vernement (re)lance la  
 musique. Créée  
 pour lutter contre le télé-  
 chargement illégal,  
 elle permet aux 12-25  
 ans de s'offrir pour 10,  
 20 ou 50 € de musique  
 en déboursant que  
 10 ou 25 ! La diffu-  
 sion est financée par  
 l'État. Les jeunes peu-  
 vent ainsi plus facile-  
 ment découvrir de nou-  
 veaux interprètes ou  
 albums. A se procurer  
 dans les boutiques  
 partenaires : Fnac, Car-  
 refour, Game, Casino.  
 Plus d'infos sur [www.temusique.fr](http://www.temusique.fr).

**PRÉVENTION**  
**QUE DU**  
**PLAISIR !**

Des éclats de rire,  
 mais aussi des mo-  
 ments de réflexion...  
 Depuis le 19 novem-  
 bre, l'exposition *Sex*  
*in the city*, installée  
 place de la Bastille à  
 Paris, fait coup dou-  
 ble : le temps d'un  
 parcours coquin inter-  
 actif de 45 minutes,  
 plein d'humour, elle  
 balaie toutes les fa-  
 cettes de la sexualité  
 des jeunes. L'occasion  
 d'aborder sans tabou  
 ni jugement les senti-  
 ments, le désir, le plai-  
 sir, mais aussi les pra-  
 tiques sexuelles ou les  
 risques. Le sida, bien  
 sûr, mais pas seule-  
 ment : l'allergie au la-  
 tex, le virus de l'her-  
 pès... A l'issue de la vi-  
 site, des bénévoles de  
 l'association *Solida-  
 rité sida* proposent  
 d'entamer un dialogue  
 à bâtons rompus.  
 A découvrir jusqu'au  
 4 décembre, exposi-  
 tion gratuite, décon-  
 seillée aux moins de  
 16 ans. Plus d'infos  
 sur [www.facebook.com/ExpoSexinthecity](http://www.facebook.com/ExpoSexinthecity).

**DIAGNOSTICS**  
**EN HAUTE**  
**VEILLANCE**  
 fait de médica-  
 ts, rappel de lot,  
 produits indésirables  
 vendus... les pa-  
 tients peuvent dormir  
 tranquilles deux oreilles.  
 Or, parfois, les phar-  
 maciens seront avertis  
 en temps réel. Grâce  
 à un dossier pharmaceu-  
 tique, ils recevront  
 une alerte 24 heures  
 sur 24 et 7 jours sur 7  
 sur leur écran d'ordi-  
 nateur qui bloquera  
 le système informa-  
 tique. A ce jour, cin-  
 quante à soixante lots  
 ont été retirés chaque  
 fois de la vente en  
 raison d'un surdosage,  
 d'un problème d'éti-  
 quage ou encore  
 d'une contamination.



De plus en plus de Français se plaignent de troubles liés aux ondes électromagnétiques.

**ANTENNES-RELAIS**  
**Des troubles bien réels !**

L'association Santé environnement France (Asef), qui rassemble médecins et professionnels du secteur, publie cette semaine les résultats d'une étude sur les antennes-relais et leur impact sur l'organisme. Edifiant. PAR MARIE-LAURE ZONZAIN

Bourdonnements, acouphènes, maux de tête, troubles du sommeil, irritabilité... Les 250 habitants d'une cité HLM d'Aix-en-Provence ne tiennent manifestement pas la forme ! La faute aux douze antennes-relais qui fleurissent sur leurs toits ? C'est ce qu'a voulu savoir l'association de médecins Asef. « Notre démarche n'est pas de décréter d'emblée un lien de cause à effet, mais de donner la parole à ces personnes en listant précisément leurs symptômes et troubles divers », explique le docteur Patrice Halimi, chirurgien-pédiatre et secrétaire général de l'association. Les premières conclusions sont édifiantes. Tous les signes décrits conduisent au même ressenti, « une qualité de vie dégradée, un bien-être entaché », selon le médecin. A tel point, note l'enquête, que plusieurs familles envisagent de déménager. D'ailleurs, tous les locataires l'affirment : dès qu'ils quittent l'immeuble – pour le travail ou les vacances –, les troubles cessent. Forte de ces résultats, l'association va passer à l'attaque. D'abord, en rappelant aux pouvoirs publics la recommandation – jamais suivie – de l'Afssets en 2009 (ndlr : Agence de sécurité sanitaire devenue l'Anses mi-2010). Dans son rapport, l'agence préconisait de réduire l'exposition aux ondes électromagnétiques. « En France, la

norme d'émission des antennes-relais oscille entre 41 et 61 volts/mètre, contre 3 et 6 chez nos voisins européens, et même 0,6 en Autriche. Or, à Salzbourg, le portable passe aussi bien qu'à Aix... » Ensuite, en incitant les locataires à faire entendre leur voix. Car, si les opérateurs téléphoniques ont besoin du feu vert de tous les copropriétaires pour poser leur antenne-relais sur un toit, il suffit d'une seule signature – celle du bailleur – pour que des centaines de locataires de HLM assistent, impuissants, au montage de ces émetteurs. De quoi inciter tous ces riverains à demander des comptes à leur maire, puisque l'édile reste le garant de la santé de ses administrés. Déjà, plusieurs villes, dont Toulouse et Lille, ont demandé à l'Asef de venir y réaliser leur enquête. Au millième locataire interrogé, l'association déposera l'intégralité des résultats au ministère de la Santé. Et compte bien, en cette période électorale, mobiliser plusieurs députés pour porter la parole de ces centaines de milliers de citoyens qui vivent à proximité des 47 000 antennes-relais installées en France. « N'oublions pas que les pouvoirs publics ont interdit les biberons contenant du bisphénol grâce à la réaction des parents... », avertit Patrice Halimi. A bon entendre... ■